

Aménagement urbain de l'Agglomération MOULINOISE intégrant un second pont sur l'Allier

Observations déposées le 07/10/2019

Observation N° 47

07/10/2019 12:43:03

Anonyme

Bonjour,

Il est évident que ce 2eme pont est indispensable, en ce qui me concerne c'est la localisation qui me gêne. La piscine, lieu de loisirs et lieu de repos au niveau des espaces verts, que va devenir ce centre aquatique. Je ne me vois pas poser ma serviette tout en bénéficiant des gaz d'échappement et du bruit des voitures qui passent. Quelles seront les réponses sur ces gênes occasionnées d'un point de vue écologique et médicale ?

Salutations

Observation N° 48

07/10/2019 14:47:03

Par Marie-Christine Duchalet

Un 2ème, 3ème pont à Moulins...

Ce, ces ponts font couler beaucoup d'encre et reviennent régulièrement comme annonce de projet urgentissime à réaliser au moment de plusieurs élections municipales...

La population semble dire « on veut un autre pont à Moulins »...

Quel sont les problèmes ?

Un pont Régemortes en mauvais état ? L'article de La Montagne d'août 2018 rapporte que ce pont doit être entretenu mais qu'il n'est pas en mauvais état car « les ponts en maçonnerie sont des ponts qui durent » (B Happe chef du service études de grands projets du Conseil général de l'époque)

L'entretien avec un empêchement de passer sur le pont ne peut-il pas se faire avec un pont provisoire ? Ce serait beaucoup moins coûteux !

Des bouchons d'¼ d'heure le matin et d'¼ d'heure le soir pendant 5 jours par semaine scolaire

Le coût de 33 millions, annoncé par la ville de Moulins pour la réalisation de ce pont (hors études qui coûtent plus de 600 000€ -voir la vidéo sur le conseil municipal du 27 sept 2019-) ramené à un coût par habitant de la commune de Moulins est de 1 667€... Mille six cent soixante six euros pour ¼ d'heure de bouchon le matin et ¼ d'heure le soir de 5 jours de la semaine en période scolaire... Les week-ends, les jours sans école, les jours de vacances, il n'y a pas de problème de circulation... Est-ce que cela en vaut le prix ?

Quelles alternatives pour régler ce problème de bouchon ?

Des navettes régulières toutes les 5mn pendant la durée de la plus forte circulation du matin et du soir ?

Des horaires décalés ?

Problème de non connaissance du propriétaire du pont et de la charge de l'entretien de la voie

Comment savoir ce que va coûter l'entretien de la voie sur ce pont ?

Nous allons construire un pont sans en connaître le propriétaire et sans savoir qui va payer quoi ! (voir le conseil municipal en vidéo de sept 2019) !

C'est quand même incroyable. Nous allons mettre de l'argent, acheter la fabrication d'un pont sans savoir qui sera le propriétaire !

Nous particuliers, ferions nous cela avec notre argent même si nous nous groupions pour faire construire un bien ensemble ? Impensable ! Et la réponse au conseil municipal est édifiante !

Les études montrent que les personnes qui traversent ce pont font en moyenne 3km aller et 3 km retour...et que la majorité des personnes sont seules dans leur véhicule...

Alors plusieurs questions :

Pourquoi avoir construit des parkings en ville et pas sur les extérieurs avec la mise en place de navettes efficaces, rapides et nombreuses ?

Pourquoi ne pas mettre en place des incitations à être plusieurs dans un même véhicule ?

Pourquoi il n'y a pas de politique affirmée pour faire diminuer le nombre de véhicules entrants et sortants alors que l'on doit réduire les gaz à effet de serre ?

Pourquoi toutes les administrations et écoles sortent-elles en même temps ?

Pourquoi ne pas développer les transports en commun ?

La mise en concession autoroutière payante de la RCEA va augmenter le trafic d'automobiles de 3% car les chauffeurs-euses préféreront passer par Moulins gratuitement sur ce nouveau pont plutôt que de payer l'autoroute prévue à 10km ?

Pourquoi avoir accepté cela ?

Pourquoi ne pas mettre l'Etat devant ses responsabilités et l'obliger à réaliser une route sans péage ?

Pourquoi ne pas avoir sécurisé cette route, appelée route de la mort, depuis de nombreuses années en mettant une séparation en dur (béton par exemple) des voies ce qui empêcherait les conducteurs-trices fatigué-es d'aller à la rencontre d'un véhicule en sens inverse ?... Ce système mis en place sur plusieurs routes dangereuses a montré ces réels bénéfices pour une diminution de son nombre de morts sur ces routes dangereuses.

Alors, nous sommes donc, nous habitants de Moulins obligés de supporter plus de pollution de l'air (+ de véhicules en ville) ? Nous sommes donc obligés de supporter plus de pollution sonore (+ de véhicules) ? Nous sommes donc obligés de supporter plus de nuisances visuelles (+ de véhicules) ? Et s'il y a + de véhicules, est-ce que cela règlera le problème d'embouteillages actuel ?

Problème du choix du lieu retenu pour passer la rivière...

Alors + de pollution de l'air, + de pollution du son, c'est un constat de nombre de personnes qui se sont exprimées ! Et nous, nous allons quand même construire ce pont et en plus nous allons le construire près des complexes sportifs de plein air... Ainsi, nos enfants, et nous usagers nous allons pouvoir respirer le bon air émis par les véhicules qui traverseront le pont quand nous serons dans la piscine extérieure, quand nous serons spectateurs du stades, quand nous serons les sportifs du foot, du rugby, du skate... et quand nous remplirons nos poumons de bon air vicié, que nos enfants seront asthmatiques, que nous aurons de la difficulté à supporter le bruit, qui va supporter le coût des désagréments ? La sécurité sociale ? Les familles ? Les établissements sportifs ?

Et quelle qualité de vie pour tous les habitants ?...

Problème d'inexistence de PDU

Nous allons avoir un pont, cela semble inévitable car la 1ère pierre sera posée en 2020 alors que nous ne nous sommes pas encore exprimés sur ce projet...

Pourquoi ne pas avoir préparé en amont le PDU (plan de déplacement urbain) ?

Un 2ème pont de franchissement de l'Allier va-t-il désengorger les rues au moment de sortir ou de rentrer à Moulins ?

Comment le savoir puisqu'aucune étude n'a été faite sur ce sujet...

Comment des voitures qui vont être obligées de traverser toute la ville pour prendre ce nouveau pont (notamment au moment des travaux du pont Régemorte) vont-elles désengorger les rues et ne pas faire de bouchons ?

Risque d'atteinte de la qualité de l'eau par la pollution des nappes phréatiques d'un milieu très perméable

Les pieds dans l'Allier vont empêcher l'eau de bien circuler... et l'eau de l'Allier nous la consommons...

La pollution des carburants va ajouter de la pollution à l'eau déjà de qualité moyenne...

Est-ce vraiment le bon projet ?

MC Duchalet

Observation N° 49

07/10/2019 20:59:48

Par ISABELLE GUSCINSKI

La présence de bouchons interminables aux heures de pointe démontre que l'utilité du second pont n'est plus à prouver d'autant plus que cette situation pénalise des commerces puisqu'il est très difficile d'accéder au centre ville ou bien de se rendre chez INTERMARCHE dans ces moments là;

Objet: TR: Deuxième pont

Date: lundi 7 octobre 2019 à 10:05:19 heure d'été d'Europe centrale

De: GUYOT Benoît

À: BONNET Nicolas

Cc: CARCASSIN Antoine

De : Morgane Bichet <morganebichet0@gmail.com>
Envoyé : samedi 5 octobre 2019 17:16
À : Déclaration Utilité Publique <dup@agglo-moulins.fr>
Objet : Deuxième pont

Bonjour,

Avec l'arrivée d'un deuxième pont, voici ma vision des différentes structures passant d'une rive à l'autre :

Le pont de fer :
En cours de transformation pour devenir vélo et piéton.

Le pont régemorte :
1*1 voie permettant le passage des bus, taxi, ambulance, pompiers, professions libérales médicales (médecins, infirmiers, kiné etc...), camion de livraison.
1 voie cyclable, deux sens.
Les trottoirs restant uniquement pour les piétons.

Le futur pont :
Avec le nom d'un personnage historique connu de Moulins, Anne de France par exemple.
Une architecture proche du pont régemorte même si réalisée avec les moyens modernes, sinon il risque de faire tâche à côté et ne s'intégrerait pas dans le paysage Moulinois.
Niveau localisation je suis totalement d'accord avec les réfractaires entre la piscine et le stade d'athlétisme. Je pencherais plus pour entre l'hypodrome et le stade de foot avec une arrivée après le stand de tir et jalicot sur la route de Montilly.
Côté Moulins l'allée des soupirs pourrait devenir sens unique à deux voies avec un pont en 2*2 voies voiture ce qui permettrait d'augmenter la capacité de passage d'une rive à l'autre dans les deux sens. Cette allée étant bien ombragée il serait plus agréable d'y attendre en cas de fort trafic en été. De plus la zone piéton vélo y est déjà prévue et aménagée. Il resterait à ajouter une voie cycliste/piéton au nouveau pont. Et faire des aménagements trottoirs côté Madeleine pour raccorder le pont régemorte. Plutôt que de faire un rond point côté Madeleine, pourquoi pas remettre des feux de circulation permettant le transfert entrant et sortant, trois fréquences suffiraient pour gérer les changements de voies.

En vous remerciant d'avoir pris connaissance de l'opinion des Moulinois,

Morgane Bichet
La Madeleine